

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 140

DE LYON

Jeudi 19 Mai 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 4^e A 15 DE CHAQUE MOIS

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent
le N°

ADMINISTRATION ET REDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent
le N°

ABONNEMENTS...
Lyon et département limitrophes... 5 fr. 50
Autres départements... 6 fr. 12
Etranger (Union Postale)... 9 fr. 18

FAITS DU JOUR

Le colonel Marchand a déclaré vouloir rester étranger à toute action politique. Il a également démenti qu'il ait l'intention de prendre du service en Russie.

La protestation du Pape continue à causer de l'effervescence dans les milieux politiques. Le bruit court même de la disgrâce du cardinal Merry del Val. M. Gérauld-Richard proposera vendredi, à la Chambre, une motion de blâme contre le Vatican.

Aucune révélation nouvelle sur l'affaire d'espionnage de Pietro Fraga.

Le soldat Mielvaque de Lacour, l'auteur du drame de l'hôtel d'Orsay, a été condamné par le conseil de guerre à huit mois de prison.

Le soldat Chrétien, qui assassinait la femme de l'officier dont il était l'ordonnance, a été condamné à mort par le conseil de guerre de Marseille.

OPINIONS

MARCHAND

Il y a une dizaine d'années, j'ai connu assez intimement un capitaine d'infanterie de marine, dont on commençait à imprimer le nom, de loin en loin, dans les journaux, mais dont la réputation ne dépassait pas un cercle relativement restreint d'administrateurs. Je m'efforçais d'en augmenter le nombre en donnant, selon mes moyens, la publicité la plus large aux actes déjà marquants par lesquels il avait débüté dans la carrière coloniale. Ce n'était pas chose facile, car il ne se racontait pas volontiers. Quand il venait me voir, presque toujours en civil, il négligeait même de piquer à la boutonnière de son veston la rosette rouge que le gouvernement lui avait accordée, — malgré son grade inférieur et son jeune âge, — en paiement de deux blessures et de quelques actions d'éclat.

On aurait perdu son temps à l'interroger là-dessus. Tout entier au nouveau projet d'expédition qu'il avait conçu vers le haut Oubanghi et les régions inexplorées du Bahr-El-Ghazal, le passé lui paraissait totalement dénué d'intérêt et, si on lui en parlait, il s'empressait, sans dissimuler son ennui, de détourner la conversation. Fort heureusement, j'avais été longuement renseigné sur son compte par les rapports officiels. Frais émoulu de Saint-Maixent, il avait fait campagne au Soudan avec le colonel Archinard, arrosant de son sang son premier galon, le 18 février 1899, à l'assaut de la forteresse foudroyante de Koumdian. Je savais qu'il avait renouvelé cet exploit l'année suivante, à l'assaut de Digna, où il égrenait son second galon par une seconde blessure.

Comme capitaine, après un congé de quelques mois en France, il était parti le 10 août 1893, de Grand-Bassam, pour exécuter un audacieux voyage d'exploration à travers la boucle du Niger. Il avait parcouru, au milieu des plus grands dangers, plus de 4.000 kilomètres dans des pays inconnus dont, chemin faisant, il dressait la carte. Il avait

ensuite, sans prendre le moindre repos, accompagné le colonel Monteil jusqu'aux environs de Kong, dans son expédition contre Samory. Il fut cité plusieurs fois à l'ordre du jour de la colonne, et c'est de cette façon que nous apprîmes son nom. Il s'appelait Marchand. C'était le futur héros de Fashoda dont le monde entier a suivi la glorieuse odyssée et qu'on a depuis abreuvé d'amertume au point de l'obliger à briser son épée.

A l'époque dont je parle, il préparait sans bruit le plan audacieux qu'il devait exécuter point par point avec une persévérance intrépide. Je le vois encore, ses grands yeux fiévreux fixés sur une carte, le crayon à la main, dessinant, pour la centième fois, l'itinéraire conçu, arrêté, déterminé qui suivra la mission Congo-Nil. Je l'entends me faire l'éloge des collaborateurs qu'il a choisis, tous africains, tous éprouvés dans les précédentes campagnes : Barati, Mangin, Germain, Largeau, Simon, Dyé, Ranlet, Pouques, capitaines ou lieutenants, officiers d'élite, le docteur Emily, l'interprète Landeroin, l'adjudant de Prat et douze autres sous-officiers triés sur le volet.

On sait qu'il s'embarqua à Marseille, le 25 juin 1896, qu'un mois après il était à Loango et que dès ce moment il eut à vaincre des difficultés qui, pour tout autre que lui, pouvaient paraître insurmontables. Mon intention n'est pas de refaire aujourd'hui le récit détaillé de cette campagne extraordinaire qui se prolongea pendant près de trois ans et qui eut le résultat que l'on connaît. Marchand y déploya toutes les qualités d'un chef éminent, toutes les ressources d'une intelligence supérieure, soutenue par un tempérament de fer. Organisateur hors ligne, se préoccupant des plus minutieux détails, prévoyant tout, ne laissant rien au hasard, il se révéla un admirable conducteur d'hommes, sachant surcroître le zèle de ses compagnons que son ascendant moral plaçait sous son autorité, ranimant les courageux près de défaillir, communiquant à tous sa foi inébranlable dans le succès, fanatisant ses soldats, ses superbes Sénégalais qui l'auraient suivi au bout du monde et, sur son ordre, se seraient fait tuer jusqu'au dernier.

Il savait ce qu'il voulait, où il allait. Personne ne lui avait indiqué le but qu'il devait atteindre. Quand tous ses efforts furent annihilés par la coupable incurie du gouvernement, il écrivait de Fashoda :

« J'avais fait ce rêve : assurer le triomphe de la vieille politique nationale dans la vallée du Nil. « Le drapeau tricolore à Fashoda, c'était le Nil libre et l'Égypte rendue à ses destinées ; c'était la création définitive d'un empire de l'Afrique française, bordé par les routes du futur monde, celui de demain ; c'était la liberté garantie du canal de Suez et des marchés d'Asie ouverts à tous les peuples, comme le Nil lui-même ; c'était Madagascar, l'Indo-Chine, l'Océanie toujours accessibles à nos navires ; c'était un débouché plus facile et plus court pour le commerce que la route du Congo, trop longue, trop difficile, trop onéreuse ; c'était enfin, c'était surtout, la Méditerranée, l'ancien lac latin, restant française. »

Celui que Kitchener appelle : *A man of the right sort*, un homme de noble race, avait admirablement compris que quiconque serait maître du bassin supérieur du Nil dominerait non seule-

ment la vaste zone qui s'étend de la Méditerranée à l'Océan Indien, mais absorberait encore la production de toutes les autres zones africaines. C'était l'opinion du général italien Baratieri qui déclarait que le territoire de Fashoda était la clef du bassin supérieur du Nil. Le rêve de Marchand s'est évanoui, mais la France entière lui gardera une éternelle reconnaissance, rien que pour avoir tenté de le réaliser. Elle a entendu et médité les fiévreuses paroles qu'il prononçait à Cairo, lorsque, vaincu par le sort, il revenait vers la mère-patrie :

« Le sphinx de granit qui, près d'ici, veille sur les sables du désert, le sphinx qui vit le passage de Bonaparte, qui vit de Lessops et son œuvre, n'a pas encore dit son dernier mot, n'a pas murmuré la suprême sentence. « Plus la mauvaise fortune nous poursuivra, plus nous appellerons à notre aide les grands espoirs qui font battre les cœurs et fortifient les volontés. Nous ne devons jamais désespérer et qui peut dire que nous ne reverrons pas sourire le sphinx ? »

Dans ces dernières années — ce sont les hasards de la vie — Marchand, colonel, commandeur de la Légion d'honneur, auréolé de gloire, ne s'est plus trouvé sur son chemin et il ignore si le désespoir a pu pénétrer dans son âme. A la vérité, je ne le pense pas. Libre enfin de s'expliquer publiquement en toute franchise, il nous dira demain les causes réelles, les motifs impérieux qui lui ont imposé la cruelle détermination, que nous déplorons tous, de quitter les rangs de cette armée qu'il aimait tant et au milieu de laquelle il pouvait rendre encore de si grands services. Quand il aura reçu cette confiance suprême, entre le vaillant soldat esclave de son devoir et les cyniques malfaiteurs, qui n'ont cessé de le poursuivre de leur haine, le pays jugera.

Marcel GIRON.

Notes Politiques

AU PIED DU MUR

Puisque M. Combes, contrairement à la vérité, affirme qu'il a obtenu la majorité dans le pays aux dernières élections municipales, il y aurait un moyen bien simple de contrôler sa statistique fantaisiste. Un député n'aurait qu'à déposer un projet ainsi conçu :

« La Chambre invite le gouvernement à publier la liste des nouveaux conseils municipaux élus dans toutes les communes de France, en classant les conseils par opinion politique. »

Puisque les communistes se prétendent victorieux, il ne pourrait leur en coûter de voter une motion qui devrait confondre leurs adversaires.

Le malheur, c'est qu'au lendemain de cette publication, les protestations des élus contre le classement que leur aurait imposé M. Combes seraient si nombreuses que la supercherie du détroqué serait immédiatement découverte.

Et c'est pour cela que, si le projet de résolution que nous proposons était présenté à la Chambre, la majorité le repousserait sous un prétexte quelconque, par crainte de voir déjouer les mensonges du président du Conseil.

On pourrait en tout cas essayer, puisque le refus de voter cette proposition équivalait pour le bloc à un aveu de sa défaite.

Mettions nos adversaires au pied du mur, c'est la meilleure réponse qu'on puisse faire à leurs fanfaronnades. — René RAPPEL.

INFORMATIONS

Paris, 18 mai.
L'ENQUÊTE SUR L'INDUSTRIE TEXTILE. — La commission d'enquête sur l'industrie textile va reprendre ses travaux. Elle se rendra le 20 mai en Normandie, où elle visitera Rouen, Barentin et les centres de tissage et de filage du coton de la région. La durée de son séjour sera de quatre jours, après quoi elle partira vers le 4 ou le 5 juin pour continuer son enquête dans la région des Vosges.

M. LOUBET AU PHOTO-CLUB. — Le président de la République, accompagné de M. Combarieu, du général Dubois, secrétaires généraux de la présidence, et du commandant Rebell, a visité ce matin, à 10 heures, l'exposition du Photo-Club, au Palais, où il a été reçu par M. Maurice Ruquet.

MORT DE M. BOUTOUX. — Une dépêche de Cannes annonce que M. Boutoux, ancien président de l'Union générale, est mort à l'âge de 83 ans, dans sa villa, où il passait l'hiver depuis sept ans.

Avec M. Boutoux disparaît le principal témoin de ce drame financier qui fut la chute de l'Union générale et qui causa une telle perturbation dans les finances lyonnaises.

LE SERVICE DE DEUX ANS. — Le groupe des études militaires de la Chambre a décidé qu'au cours de la discussion de la loi de recrutement, le groupe soutiendra :

1° Le principe du service de deux ans égal pour tous, sans dispenses, sauf à examiner la situation des soutiens de famille ;
2° Le principe du renforcement des cadres par des engagements ou des rengagements à court terme pour les sous-officiers et soldats.

Paris, 18 mai.

Jamais rentrée plus calme. La Chambre était, hier, presque déserte. Aucun souffle violent n'agitait les cervelles de nos honorables ; aucune passion ne les surexcitait. Ce calme durera-t-il longtemps ? Il est plus apparent que réel, et l'on s'apercevra, à la première occasion, que les aménités ne sont pas mortes, mais seulement endormies.

Ces aménités se réveilleront demain pour la nomination de la commission du budget. Plus que jamais, la lutte dans les circonstances actuelles, bien que le budget qu'elle aura à examiner ne contient aucune réforme, la lutte révélera un caractère nettement politique. Serait-elle « doumiste » ou « antidoumiste » ? Les discours de Saint-Mandé ont montré que le président de la commission du budget n'a pas désarmé. Aussi les efforts du gouvernement et des socialistes vont-ils tendre à l'évincer, sinon de la commission, du moins de la présidence. MM. Jaurès, Rouanet, Gérauld-Richard sont partis en guerre. M. Maunier, à la tête des mame-lucks d'extrême-gauche, suit le mouvement.

Nous assistons à une véritable levée de bouilliers. Tous les moyens seront bons ; ainsi, on leur prête l'intention de saisir la dérogation des députés d'une proposition tendant à faire élire la nouvelle commission du budget au scrutin de liste, par la Chambre. Mais il est peu probable que la gauche radicale et l'union démocratique veuillent se prêter à cette manœuvre qui tournerait, du reste, à la confusion de ses auteurs.

La journée de demain promet donc d'être intéressante.

LA PROTESTATION DU PAPE

Indignation politique. — L'appréciation des journaux.

Paris, 18 mai.
La protestation du pape, à propos du voyage de M. Loubet à Rome, devait soulever de vives polémiques. Cela n'a pas manqué. Les journaux de ce matin épilèguent à perte de vue sur la portée de cette manifestation. Les journaux ministériels concluent à la séparation immédiate de l'Eglise et de l'Etat.

Le Siècle : Si le pape et le secrétaire d'Etat voulaient arriver à une rupture, ils n'écritent pas autrement.

Le Radical : La question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat est aujourd'hui nettement posée. Les électeurs de 1906 la résoudre définitivement.

Le Rappel : Il faut la séparation.

L'Aurore : On nous met en route vers la sécularisation définitive de l'Etat. Ne nous arrêtons pas à mi-chemin.

L'Humanité : réclame comme mesure souverainement diplomatique et modérée le rappel des ambassadeurs près du Vatican.

La Lanterne : espère que M. Combes imposera à M. Delcassé une rupture diplomatique avec la papauté.

L'Action : craint que le gouvernement veuille maintenir le Concordat quand même, alors que la note de Pie X augmente l'urgence de la séparation.

L'Eclair :

La note agressive, offensante pour l'Italie et la France, comble les vœux de M. Combes.

L'Echo de Paris :

La note du Pape a été communiquée à propos pour faciliter M. Combes dans ses discours contre Rome et les agissements des congrégations.

Le Gaulois :

Il est regrettable que le Pape ait eu à lancer cette protestation, mais la responsabilité incombe à M. Loubet qui eût dû imiter l'attitude de l'empereur d'Autriche.

La Libre Parole :

S'il avait gardé le silence, le Pape aurait abandonné la politique que le Saint-Siège suit depuis 32 ans.

Le Rappel : croit savoir que le texte du document pontifical a été tronqué, que, notamment, le journal de M. Jaurès a ajouté le passage concernant le rappel du nonce de Paris. On se demande dans quel but cette altération a été faite.

LA RETRAITE DU CARDINAL MERRY DEL VAL.

Le *Siècle* reçoit de Rome la dépêche suivante, à laquelle il ne faudrait pas attribuer trop d'importance.

On parle avec insistance de la retraite du cardinal Merry del Val. On assure que son éloignement de la secrétairerie d'Etat ne serait pas sans rapport avec la manifestation pontificale contre le voyage de M. Loubet à Rome. Certains cardinaux auraient estimé que le cardinal devait être le premier à supporter les conséquences de la faute qu'il a fait commettre, mais ce n'est encore qu'un bruit et il mériterait confirmation.

D'autre part, le correspondant d'un journal anglais à Rome se dit être en mesure de déclarer que le gouvernement français a donné à entendre au Saint-Siège que le maintien de Mgr Merry del Val au poste de secrétaire d'Etat serait regardé comme une insulte pour la République.

UNE MOTION GÉRAULD-RICHARD

On annonce qu'au début de la séance de vendredi M. Gérauld-Richard soumettra au vote de la Chambre la motion suivante :

La Chambre désireuse de répondre aux enthousiasmes manifestations d'amitié de l'Italie envers la France lors du voyage du Président de la République à Rome, Naples, soucieuse aussi d'opposer la dignité et l'indépendance nationale à l'ingérence d'un pouvoir étranger dans la politique extérieure de la France, charge son président de transmettre à la Chambre des députés italiens, l'assurance de son attachement à l'union de plus en plus intime des deux peuples.

LE CARDINAL MATHIEU ET LE PAPE

Paris, 18 mai.
Les Débats reçoivent de Rome l'importante dépêche suivante :

A peine rentré à Rome, le cardinal Mathieu est allé se plaindre au Pape de la note un peu brutale insérée dans l'*Osservatore Romano* et qui déclarait réprover hautement son article de la *Revue des Deux Mondes* sur le Concile. Pie X a répondu au cardinal Mathieu de lui accorder une réparation publique.

Cet incident a produit une vive émotion dans toutes les sphères ecclésiastiques de Rome. La note de l'*Osservatore Romano* avait été inspirée par le cardinal Oreglia et écrite par le cardinal Merry del Val. Elle avait d'autant plus surpris que le cardinal Mathieu avait publié son article dans la *Revue des Deux Mondes* avec le plein consentement du Pape.

De Sébastopol à Port-Arthur

LES SOUVENIRS DE CANROBERT

Le siège d'Austro-Hongrie et celui d'aujourd'hui Un témoin de Sébastopol. — Chez l'historien de Canrobert. — L'âme russe dans les épreuves.

Paris, 18 mai.

Port-Arthur : Sébastopol. Le rapprochement se fait malgré nous. Là, comme là-bas, c'est la citadelle qu'il n'est que trop possible d'investir, mais qui doit montrer aux assiégeants un front quasi invulnérable. Et là, comme là-bas, les assiégés sont les Russes. Sans doute, en matière de stratégie, il n'est jamais situations plus nettement comparables.

Mais, qu'on le veuille ou non, qu'elle soit logique ou superficielle, la comparaison s'impose à nos esprits, et l'idée devait nous venir ainsi, toute naturelle, de la soumettre à l'historien qui a étudié, avec Canrobert, l'état d'âme de l'armée russe durant le plus mémorable des sièges.

Le maréchal Canrobert n'a pas laissé de mémoires, sauf quelques mots que Mme de Navailles, sa fille, retrouva après sa mort. Mais il avait accepté que, sur la fin de sa vie, tous les jours de quatre ou cinq heures, en prenant une tasse de thé, M. Germain Bapst vint recueillir, en sa présence, tant de souvenirs bellicieux demeurés très vivants. L'actif et scrupuleux historien, qui sait laisser à ce qu'il raconte la saveur du récit vécu, reçut ainsi du maréchal Canrobert ce qu'il a appelé les « Souvenirs d'un siècle ».

Le glorieux soldat se plaisait à s'étendre sur le siège de Sébastopol qui, dans sa première partie, fut à peu près son œuvre. M. Germain Bapst, qui croit l'entendre encore, est français, comme nous, du retour identique des situations.

— Je suis, comme vous, obsédé par ce rapprochement... Il y a une corrélation dans ces événements vraiment faite pour nous surprendre. Le siège de Port-Arthur, il me semble, quand j'en lis les péripéties actuelles et que je songe aux péripéties futures, entendre le maréchal me raconter Sébastopol. Notez cependant une différence : les assiégés n'ont pas d'alliés. Qu'ils s'en félicitent, il y a de ces besoins héroïques qui ne supportent pas le conflit des amours-propres... Puis c'est le même terrain, pour les deux géographies, la mer d'un côté et du côté de la terre une défense superbe.

Il n'est jusqu'à cet embouteillage, objectif des Japonais, qui n'ait été préconisé également devant Sébastopol. Au commencement de la guerre, en 1854, Bonaparte-Villars rédigea un projet pour fermer la passe de Sébastopol au moyen de bateaux chargés de pierres que l'on devait couler. Le gouvernement turc, qui l'on demanda les bateaux sacrés d'Anvers, les refusa. L'opération ne put être faite.

Ce furent les Russes eux-mêmes qui, après la bataille de l'Alma, pour empêcher les flottilles alliées de forcer l'entrée du port, l'obstruèrent en y coulant des navires, dont les matelots et les canons y constituèrent, en partie, la défense.

L'âme du soldat russe n'a pas varié, elle est demeurée fataliste et vaillante. La foi en la patrie, l'obéissance à ses chefs et le mépris de la mort restent les vertus caractéristiques du soldat russe.

Dans les causeries avec celui que je recueillais les souvenirs, reprend M. Germain Bapst, en songeant à l'alliance dont les needs se resserraient, ce fut souvent le thème choisi par le combattant et le soldat. « A quel adversaire avions-nous affaire ? Il demandai-je. Après quarante ans, il se soulevait de son fauteuil, à cette question et me regardait avec des yeux de feu :

« Pour comprendre ce qu'étaient nos adversaires, rappelez-vous, me disait-il, les seize mille marins qui détruisirent en plénitude les navires pour barrer la passe, et qui s'enfermèrent dans les casernes des bastions avec leurs canons, sous les ordres de leurs amiraux. A la fin du siège, 800 sur 16.000 restèrent, les autres étaient morts. »

« Kamilloff parcourait les bastions à cheval : « Enfants, disait-il, nous mourrons, mais nous ne rendrons pas Sébastopol. Et les marins, sans phrases, répondaient : « Nous mourrons. » Il avait renvoyé à sa femme une montre qui lui était précieuse : « Ici elle pourrait être brisée. Le premier jour du bombardement, l'exposait follement. On le suppliait de s'en garder. C'est la raison pour mon âme de voir, en ce jour solennel, rétrospectif, les soldats sur le théâtre de leurs exploits. Un boulet le coupa en deux à Malakoff : « Il est doux de mourir la conscience en repos, murmura-t-il, et haussant la voix : « Soldats, mes frères, sauvez Sébastopol. Ne le rendez pas. »

« Le général Tolstolov, pour le second dans son œuvre technique, trouva dans la population de Sébastopol un dévouement absolu :

Et, dans son portefeuille, des poches de sa redingote, Laroque tira un par un, deux par deux, dix par dix, des billets de cinquante francs, de cent francs, de mille francs.

Guerrier les prenait au fur et à mesure. Quand Laroque eut tout donné :

« Le compte est facile, n'est-il pas vrai, dit-il, souriant toujours et comme soulagé d'un poids énorme.

Hier matin, une rentrée inespérée me permit de vous verser cent mille francs. Cette nuit, j'ai joué au cercle, contre mon habitude... J'ai joué par nécessité, parce que je n'avais plus que cette chance et que je devais la tenter avant de me brûler la cervelle... Et j'ai gagné les cinquante mille francs que vous avez entre les mains... Cela, réuni à ce qui vous reste en caisse, vous permet de payer demain jusqu'au dernier sou... »

« Ah ! monsieur, je suis bien, bien heureux, dit Guerrier, les larmes aux yeux.

Il ne lui vint pas même la pensée de demander à Laroque d'autres détails sur ce gain inespéré du cercle, pas plus que la veille, à la même heure à peu près, il n'avait songé à interroger Laroque, qui, à peine arrivé rue Saint-Maur, lui jetait, par paquet, et d'une main fébrile, cent mille francs en billets de banque.

(A suivre.)

FEUILLETON DU « RAPPEL RÉPUBLICAIN » du 19 Mai 1904 — 15 —

ROGER-LA-MONTE

PAR
JULES MARY

Soudain apparut dans la rue un homme de haute taille, coiffé d'un chapeau haut de forme, de couleur grise. Lourd d'un large ruban noir, — la lune permettait de distinguer ces choses — et vêtu d'un pardessus gris à peléline.

Cet homme était l'autre agent, Pivot, le vêtement et le chapeau étaient ceux de Roger Laroque, le soir du crime.

Il traversa les maronniers et pénétra chez Laroque.

Un instant après, il entra doucement dans la chambre où Tristot travaillait sans défiance, à son secrétaire.

Mais, tout à coup, Pivot ayant remarqué une chaise, Tristot se retourna, l'aperçut, et les deux agents firent mine de se jeter l'un sur l'autre : c'est, d'après la position du médecin, la posture du cadavre, l'état des lieux, Laroque n'avait pas eu de peine à reconstituer la scène du crime.

— On distingue parfaitement, murmura le commissaire de police, il est évident pour

moi, qu'une personne placée ici au moment de l'assassinat, devait ne perdre aucun détail ; or, comme Mme Laroque et sa fille se trouvaient... Victoire l'affirme, — sur le balcon, il est facile de conclure qu'elles ont tout vu...

Il avait tenu, tout le temps de cette scène, Suzanne par la main.

Il espérait surprendre un tressaillement à l'apparition surtout de l'agent vêtu des habits de son père.

Mais la main brûlante de l'enfant était restée inerte dans la sienne.

Pas un geste, pas un tressaillement, pas une contraction !

Il se pencha sur elle et la regarda de très près.

Alors il vit qu'elle avait les yeux si obstinément fermés et avec tant de force, que les paupières formaient sur eux mille rides.

Elle avait voulu ne rien voir, et elle n'avait rien vu !

— Sublime enfant, murmura le magistrat, elle m'a vaincu.

Là-bas, dans la guinguette, le piston et le violon jouaient toujours *Orphée aux Enfers*.

IV

parler du remboursement fait par lui, la veille, à Laroque.

Roger, d'un pas alerte, et sans autrement s'occuper de cet incident, avait gagné la gare de Ville-d'Avray, et pris le train de neuf heures.

Environ une demi-heure après, il était à Paris.

Il se rendit à pied rue Saint-Maur où étaient ses ateliers.

Ceux-ci occupaient un assez grand corps de bâtiments, au fond d'une cour dont les deux côtés, à droite et à gauche, rapprochés de la rue, comprenaient les bureaux, la caisse, le cabinet de Laroque, les surveillants et le portier. Le tout était séparé de la rue par un mur épais, au milieu, par une grille en fer forgé, aussi solide qu'elle était élégante et de fort riche travail.

Après être passé à son cabinet et avoir jeté un coup d'œil rapide à sa correspondance, — Roger Laroque soupira.

Un garçon entra.

— Monsieur Guerrier est à la caisse ? demanda-t-il.

— Oui, monsieur. M. Guerrier est même arrivé avant l'ouverture des bureaux.

— Priez-le de venir dans mon cabinet.

Le garçon sortit et cinq minutes après, la porte s'ouvrit de nouveau et livra passage à un tout jeune homme à l'air droit et franc, à mine intelligente, grand, mince et distingué.

C'était Jean Guerrier, le caissier de la maison.

— Asseyez-vous, Jean, dit Roger au lui

indiquant une chaise, après lui avoir cordialement serré la main. Qu'y a-t-il de nouveau ?

— Hélas ! monsieur, dit le caissier avec tristesse, la situation ne s'est pas modifiée depuis hier. Nos affaires ne se sont pas relevées, vous le savez mieux que moi, depuis la guerre avec la Prusse. Cependant, nous sommes sortis à plusieurs reprises, de crises dangereuses et nous avons fait face à tous nos paiements, à toutes nos fins de mois. Par malheur, je crains fort que ce maudit remboursement que nous avons été contraints de faire ne soit cause de notre perte. Il nous faut pour demain, environ cent-vingt mille francs. Le remboursement à Laroque nous a pris à peu près cent quarante-cinq mille francs. Les cent mille francs que vous m'avez rendus hier matin, en arrivant, ne combient pas le déficit. Et je ne vois pas trop comment nous ferons demain. Ah ! si nous pouvions payer demain nos échéances et nos fournisseurs ! Cela nous donnerait du temps.

— Oui, fit Laroque avec calme, cela serait du répit et du salut, car la situation n'est pas désespérée... nos commandes sont importantes, et quelques suffiraient pour nous permettre de terminer nos machines. Celles-ci livrées, c'est de l'argent à bref délai, c'est de l'avance, c'est la tranquillité pour le lendemain et la possibilité d'autres travaux.

— Vous connaissez, monsieur, toute l'affection que je vous porte et tout mon dévouement. Je suis attristé par votre

désespoir autant que par un malheur personnel.

— Je le sais, mon ami, et j'ai pleine confiance en vous.

— Avez-vous frappé à toutes les portes ?

— A toutes. Et je l'ai ai trouvées fermées. Sur la place de Paris les mauvaises nouvelles se répandent vite, et il n'est peut-être pas à cette heure un patron d'ateliers ou un chef d'industrie qui ne s'attende à voir annoncer prochainement ma faillite. Dans ces conditions et avec la menace d'un pareil dénouement les bourses se ferment. C'est lorsque l'on n'a pas besoin d'argent que l'on vous en offre, et que les mains se tendent.

— De telle sorte qu'il n'y a plus aucun espoir !

Puis il se mit à rire :

— Voyons, mon brave garçon, dit-il en se levant et en allant prendre les deux mains de Guer

parfaitement à celui de l'individu qui s'est fait présenter la veille pour contracter un engagement. Des renseignements furent demandés au bureau de recrutement, et l'on apprit que le soi-disant Edwards avait été envoyé en subsistance au fort Saint-Jean, à Marseille, en attendant qu'il soit dirigé sur Oran, pour être incorporé dans un régiment étranger.

Des ordres furent envoyés à Marseille, et une enquête fut ouverte à Besançon, pour retrouver les traces de Pramon-don.

L'on apprit qu'il était arrivé à Besançon le 5 mai, et qu'il avait couché une nuit rue de Vigner, 29.

Le lendemain, il avait loué à la semaine, sous le nom de Raymond Pierre, une chambre, rue Battant, 24, et qu'il avait occupé jusqu'au jour de son engagement.

A MARSEILLE — A ORAN

Lorsque le mandat d'arrêt de Pramon-don, et qui s'adressait au nommé Louis Edwards, arriva à Marseille, celui-ci venait d'être embarqué à destination d'Oran où l'on dit qu'il était parti pour ordonner l'arrestation de Pramon-don, comme nous l'avons dit plus haut, à été opérée hier soir.

La dépêche adressée au Parquet de Lyon, étant très laconique, on n'a pas beaucoup de renseignements sur les déclarations de Pramon-don.

CHARGES ACCABLANTES

Des charges sérieuses pèsent sur Pramon-don qui va être ramené à Lyon pour être interrogé par M. Deschamps, car on annonce qu'au moment de son arrestation, l'assassin présumé avait une chemise sur laquelle on a relevé de nombreuses taches de sang. Cette chemise qui va être envoyée à Lyon, sera soumise à un examen minutieux.

Quel sera le système de défense de l'inculpé ? Nous ne le savons pas, et seulement après un premier interrogatoire nous pourrions avoir des renseignements intéressants.

L'on saura également ce qu'il y a de vrai dans l'histoire du Mexicain, racontée par M. Deschamps.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

A. Gaspard.

UN VOL IMPORTANT

Audacieux voleurs. — 20,000 francs de bijoux et de titres volés. — Arrestation d'un des voleurs.

Des gardiens de la paix ont arrêté hier et conduit devant M. Anzou, commissaire de police du quartier Bellecour, le nommé Pierre Devaux, âgé de 19 ans, inculpé d'avoir volé un coffret contenant pour 20,000 francs de bijoux et de valeurs au préjudice de son patron, M. Paléac, coiffeur, rue Auguste Comte, 32.

C'est pendant l'absence de son patron que Devaux a commis le vol, il est monté à l'entresol, et dans une pièce située au-dessus du magasin, il a fracturé une armoire à glace, dans laquelle se trouvait le précieux coffret. Surpris par un de ses collègues, également au service de M. Paléac, le voleur n'a pu fournir aucune explication sur sa présence dans une pièce où il n'avait rien à faire.

Le coffret, qui contenait exactement 42,000 francs de bijoux, 6,000 francs de valeurs et 2,000 francs en argent, n'ayant pas été retrouvé, on suppose que Devaux l'a remis à un complice qui devait attendre, à une porte de l'appartement située sur le palier de la montée d'escaliers.

Devaux, qui a été présenté au Petit-Parquet, a été écroué. On recherche son complice.

M. Thévard, procureur de la République, a chargé M. Deschamps d'instruire cette affaire.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Lyon, 18 mai.

Temps toujours très chaud et très lourd; soleil pâle, ciel nuageux avec menaces d'orages et de grêle pour toute la région lyonnaise.

Voici le bulletin météorologique de l'observatoire de Lyon.

Hier matin, à 7 heures, il faisait plus chaud sur la France centrale et la Belgique qu'aucune autre région de l'Europe, et même sur l'Algérie. Ainsi le thermomètre marquait 23° à Clermont, Dunkerque et Bruxelles, tandis qu'on notait 14° à Nice, 15° à Rome et Florence et 18° à Alger.

D'autre part, la pression est faible sur l'Europe septentrionale et forte sur le sud du continent, et des averse sont encore possibles.

Aujourd'hui, à Lyon (Pavé).
Hauteur barométrique à 4 heures du soir : 765 mm.
Bonne ombre depuis 24 heures : 02°/°.
Températures extrêmes de la journée : à l'ombre : minimum : 14°, maximum : 29°.
A l'air libre : minimum : 12°, maximum : 39°.

CHRONIQUE

Exposition de Lyon 1904 (Festival de musique). — A l'occasion de l'Exposition de Lyon 1904, dont l'ouverture est fixée au 14 août prochain, de grandes fêtes auront lieu, au nombre desquelles un festival de musique dont la date sera fixée ultérieurement.

Ce festival sera organisé par un comité qui réunira les principales sociétés artistiques lyonnaises. La date définitive de cette fête musicale sera choisie de façon à ne pas coïncider avec un concours ou un festival précédemment annoncé.

Ecole de santé militaire. — Un décret du ministre de la guerre vient de fixer à 60 le nombre des élèves à admettre, pendant l'année 1904, à l'Ecole de santé militaire de Lyon.

Aujourd'hui Jeudi aux Grands Magasins des Cordeliers, vente spéciale d'ombrelles riches, hâte, nouveauté, ayant servi aux Expositions. Réelles occasions.

Nos compatriotes et nos artistes. — D'excellentes nouvelles nous parviennent de dehors concernant les Lyonnais.

C'est ainsi que nous apprenons avec le plus grand plaisir qu'à la dernière assemblée générale du Saint-Hubert-Club de France, tenue à Paris, sous la présidence de M. du Chesne d'Uzès, du chef de cabinet de M. Mougeot, ministre de l'Agriculture, et de M. Ricopé, inspecteur en chef des Baux-et-Forêts, la croix de chevalier du Mérite agricole a été décernée à M. L. Sargnon, avoué à Lyon, le dévoué fondateur de la section du Sud-Est du S.H.C.F., vice-président de la société, en même temps qu'à MM. Masclet, secrétaire général, et à M. J. Robur, secrétaire.

Le S.H.C.F. a été reconnu d'utilité publique au mois d'avril dernier.

Toutes nos félicitations à M. Sargnon qui, par ses efforts intelligents et persévérants était bien digne de cette distinction.

D'autre part, la société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers vient de décerner une médaille d'argent à Mme Jean Bach-Sisley, membre correspondant de la société littéraire, historique et archéologique de Lyon.

Nous adressons à Mme Jean Bach-Sisley nos plus sincères compliments.

Enfin, nous apprenons que le sculpteur Millefaut, qui vient de terminer sa splendide plaquette du concours national de tir de Lyon, a reçu une commande d'art des plus importantes pour un grand monument du Calvados (Egyphe). D'autres œuvres sont encore en préparation dans l'atelier de Millefaut.

Société des Tireurs du Rhône. — Dimanche, 5 juin 1904, concours mensuel le matin de 8 heures à midi; le soir de 2 à 6 heures. Centre et série, modèle de cible du 8° concours national de tir, distance 200 mètres, tir illimité.

Armes de guerre, positions réglementaires facultatives.

Armes libres, positions debout ou à genoux.

Classements à la meilleure série et à la meilleure mouchette.

Le même tireur ne pourra obtenir qu'un seul classement soit à la série ou au centre.

Quinze prix. Montant des primes et allocations: 90 francs.

Un bon conseil. — Se hâter de prendre des billets de la Loterie de Guéret; le tirage est prochain 15 juin 1904 et en raison du bienveillant accueil réservé par le public à cette entreprise éminemment intéressante, il est à prévoir que les billets seront épuisés bien avant la date du tirage. Les derniers billets sont en vente à l'Agence S. P. A., 62, rue de la République. Voir annonce en 4° page.

Une grève. — Les ouvriers de la Compagnie générale de navigation se sont mis en grève hier matin.

Les principales réclamations présentées par le syndicat des dockers sont les suivantes :

Un salaire uniforme de six francs par journée de neuf heures de travail, toute heure supplémentaire étant payée un franc.

Toute demi-journée commencée devra être intégralement réglée et se terminer à onze heures.

Les grévistes ont eu une entrevue avec M. Larue, directeur de la compagnie, auquel ils ont soumis leurs desiderata.

M. Larue a pu rendre aucune décision avant d'en référer au conseil d'administration de la compagnie.

Le crime de Saint-Just. — Nous exposons dans nos vitrines, la photographie de Pramon-don, l'auteur présumé du crime de Saint-Just.

Un faux agent de la Sûreté. — Les agents de M. Briottet ont arrêté hier le nommé D. de R., âgé de 45 ans, sans profession ni domicile, déjà six fois condamné, qui s'était fait remettre une somme de 20 francs, par une dame de Vaise, en prenant la qualité d'agent de la Sûreté.

Ce faux agent a été écroué.

Arrestations. — Le service de la Sûreté a procédé hier dans la journée aux arrestations suivantes :

B., François, 40 ans, pour tentative de vol ; R., Madeleine, 29 ans, pour le même motif ; F., Alfred, 20 ans, et B., Jean, 48 ans, auteurs de plusieurs vols commis à Lyon et dans la banlieue.

Une affaire d'escroquerie. — Nous avons annoncé hier l'arrestation de deux individus recherchés pour escroquerie au préjudice du beau-père de son gendre, inculpé. A la suite d'une enquête ouverte par le service de la Sûreté, deux individus, les nommés E., Jean, 32 ans, D., Alfred, 50 ans, ont été arrêtés pour complicité et sont allés rejoindre leurs camarades à la prison Saint-Paul.

Feu de cheminée. — Un feu de cheminée s'est déclaré hier matin, à dix heures, chez M. Goutier, charcutier, cours Vitton, 66. Ce commencement d'incendie a été éteint par les voisins à l'aide de seaux d'eau. Les dégâts sont insignifiants.

Collision. — M. Eugène Morelle, âgé de cinquante-neuf ans, revendeur, rue Mollière, 30, qui, hier, traînait une carriole à bras, rue de l'Hôtel-de-Ville, a été projeté à terre par suite d'une collision survenue entre son véhicule et un attelage appartenant à M. Bordes, loueur, rue Auguste-Comte, 19. M. Morelle a été légèrement contusionné à la jambe gauche. Après avoir reçu des soins, il a regagné son domicile.

L'épuration. — Le service de la Sûreté a procédé dans la journée d'hier aux arrestations suivantes :

Briant Georges, 17 ans, recherché par le juge d'instruction de Grenoble pour tentative de vol, coups, blessures ; B. Jules, 30 ans, gargon de peine, pour vol rue Centrale.

Hier matin, à la première heure, trois brigades de la Sûreté (mœurs, carnés et cyclistes) ont opéré des descentes dans plusieurs logements à la nuit de la Guillo-tière.

Ont été arrêtés : Trois Italiens sans papiers ni moyens d'existence, un déserteur, deux individus à qui le séjour de Lyon est interdit et deux autres recherchés pour agression nocturne. Tous ces individus ont été écroués.

Treize prostituées ont été amenées à la Sûreté et dirigées sur le Dispensaire.

Topique français guér. doul. bronch., Lyon-St-Paul, Ph^o Nouvelle et prime, Ph^o.

Le grand débit est une garantie de la bonne qualité. — Ph^o du Serpent.

DEMANDEZ LA GENTIANE FRANÇAISE

VILLEURBANNE. — Commencement d'incendie. Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir dans un immeuble communal, rue du Cimetière, 3, loué à M. Couvreur, charpentier.

Les voisins accoururent à la première alerte. MM. Chabrol et Couvreur rivalisèrent de zèle; grâce aux prompts secours, on put vite se rendre maître du feu.

Les dégâts insignifiants sont couverts par une assurance.

Tramway et cycliste. — Un accident assez grave de bicyclette s'est produit hier à 1 h 45 de l'après-midi, à l'angle du chemin des Pins et de la rue St-Charles.

M. Laurent P., employé, cours Eugénie, descendant à Lyon à bicyclette. A cet endroit, se trouvaient deux autres personnes, l'un évitant un passant, mais la direction étant mal assurée, il alla se heurter contre un tramway de la « Lyonnaise » qui, heureusement, stationnait.

Cas d'hydrophobie. — Un chien de chasse de forte taille, parcourait hier soir le quartier de la Mairie, mordant sur son passage plusieurs de ses congénères.

Le gardien de la paix le rejoignit rue Crons-tadt et l'abattit de deux coups de revolver. Le cadavre de l'animal a été transporté à l'abattoir de la rue de la République, où il a été pris par les animaux mords soient mis en observation.

Bagarre dans un café. — Hier soir, à 10 h 1/2, plusieurs individus, étaient attablés dans le débit tenu par Mlle Rosalie Bouvier, rue Saint-André, 4.

Une querelle s'éleva au sujet de la tenancière ; celle-ci prit part à la conversation qui était des plus animées. Un des consommateurs l'enleva pour aller au comptoir, là, ce lâche individu lui porta des coups de pied dans le ventre.

L'auteur de cet attentat nommé Ambroise Cadet, colporteur d'aliments de contrebande, rue Bellecour, 42, en sortant de l'établissement en compagnie de son nommé Jean-Marie Lacombe, rue Ternois, 19, se jetèrent sur un nommé Pournou, pensionnaire de Mlle Bouvier, qui eut le visage complètement mis en bouillie.

Les deux auteurs ont pris la fuite et M. le commissaire de police de Villeurbanne a ouvert une enquête.

Un troisième individu, nommé Jean Martin, grande rue de Vaise, compromis dans cette affaire sera sans doute également poursuivi.

Courrier des Sports

COURSES A COLOMBES

Première course. — 1. Lost and Found, gag. 40, pl. 23.50. — 2. La Lavandière, pl. 32. — 3. Folle Enfant, pl. 30.

Deuxième course. — 1. Colin, gag. 44.50. pl. 20.50. — 2. Alcide II, pl. 49. — 3. Montfermeil.

Troisième course. — 1. Ignorantini, gag. 26.50. pl. 23. — 2. Columbia, pl. 67.50. — 3. Hip.

Quatrième course. — 1. Evreux, gag. 79. pl. 24. — 2. Sainte Claire, pl. 120. — 3. Primas, pl. 416.

Cinquième course. — 1. Evroha, gag. 63.50. pl. 28.50. — 2. Dorine II, pl. 21.50. — 3. Essling.

Sixième course. — 1. Alcazar, gag. 67. pl. 31.50. — 2. La Briante, pl. 24.50. — 3. Bright.

TIJOU, DANS LE GRAND PRIX DE PARIS, A TÊTE-D'OR

Nous avons parlé au meeting de la Pentecôte au vélodrome Tête-d'Or, en donnant quelques détails sur Valp et Dussol, les deux champions régionaux, dans la course de l'heure ; aujourd'hui, nous parlerons du Grand Prix de Pentecôte, qui a réuni un lot de coureurs comme on n'en avait pas vu depuis longtemps.

Cyons d'abord, champion de Paris, champion de France 1903 ; Doeringer, champion allemand ; Diana, champion italien ; Agostini, champion suisse, qui vont se mesurer avec nos champions régionaux tels que Lagarde, Berthel, Bachelier, Neron, Groland, Saint, etc. Ensuite il y a lieu de citer les Coureurs de 15 kilomètres avec entraîneurs mécaniques, où nous verrons le fameux Neron, le vainqueur de Jacquelin, aux prises avec Berthel, Barbez et le petit Bruni, par conséquent, sur cette distance ça ira vite et les places bien disputées, d'autant plus qu'ils seront entraînés par les meilleurs motocyclistes régionaux.

TRIBUNE POLITIQUE

Parti National Antif. — Ce soir, à 8 heures et demi précises, café Sue, 8, rue du Piastre, réunion hebdomadaire du groupe.

La conférence sera faite par M. Baul, notre sympathique collègue, et le petit Bruni, député. La qualité du conférencier et sa réputation font augurer d'un grand succès et nous espérons que, non seulement nos adhérents, mais nos amis des groupes nationalistes viendront écouter avec intérêt l'exposé d'une question bien d'actualité et qui intéresse tous les Français, soucieux de la solution équitable et par conséquent de la bonne harmonie entre tous les membres de cette grande famille dont nous désirons tous perpétuer l'existence.

Comité républicain socialiste patriote de la Saône-et-Loire. — Réunion samedi 8 heures 1/4 du soir, au local. Questions très importantes.

Communications et Avis Divers

La Violette, société chorégraphique. — Reprise des cours d'été. — Tous les vendredis, à son siège, 78, rue de l'Hôtel-de-Ville, cours et soirées intimes; présence obligatoire. Les adhésions sont acceptées.

Le lendemain du prolétariat. — 302^e société de secours mutuels. Les membres du bureau et du conseil d'administration sont priés d'assister à la réunion qui doit avoir lieu vendredi 20 mai, à 8 h 30 du soir, au siège de la Société, café Lambert, 34, rue Tupin, Lyon.

BIBLIOGRAPHIE

La diffusion de l'Espérance dans le monde. — Tel est le titre d'une brochure que vient de faire paraître le groupe espérantiste lyonnais. Tirée à un grand nombre d'exemplaires, elle représente actuellement à l'Exposition de Saint-Louis (Etats-Unis) dans le groupe 39 a été organisée une grande manifestation internationale de la vitalité des groupes espérantistes du monde.

Cette brochure renferme les résultats d'une vaste enquête que vient de faire, sur la situation de l'Espérance dans le monde, une commission du groupe espérantiste de Lyon.

La haute noblesse scientifique, industrielle ou commerciale des membres de cette commission, l'enthousiasme, l'enseignement renfermés dans cette brochure, ont été considérables, aussi avons-nous cru bon d'aviser nos lecteurs de son apparition.

Ajoutons qu'à peine parue, elle a été traduite en allemand, en bulgare et en espagnol. On trouve cette brochure dans toutes les éditions françaises à la librairie Georg, passage de l'Hôtel-Dieu, au prix de 0.15.

Courrier des Spectacles

Casino-Kursaal. — Ce soir, jeudi, adieux d'une partie de la troupe, notamment des Kentucky et des Mas-Andrés.

Succès de Nino de Pervenche, des Glays, musicien, de la troupe d'Angelsky.

Demain vendredi, pour la dernière soirée de la saison, huit départs.

Concert de l'Horloge. — Deuxième représentation du Gossu du Miracle, fort bien interprété par Gérard, Boisse, Mme Decourcelle et toute la troupe de l'Horloge.

Concert varié comprenant d'excellents numéros de chant : Miles Dalzio, Cellini, MM. Genoux et Fabrique, etc., les Lods, acrobates du Casino de Paris.

CONDITION DES SOIES DE LYON

18 Mai

Nombre	France	Espagne	Perse	Inde	Syrie	Bengale	Chine	Yapon	Canton	Tousan	Poids
35/30	8	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2625
40/30	8	1	2	1	2	1	2	1	2	1	3332
121/60	10	3	13	15	8	1	16	11	8	1	8833
30/10	8	1	2	1	2	1	2	1	2	1	8833
40/10	8	1	2	1	2	1	2	1	2	1	8833
22	21	3	16	15	16	5	24	30	31	13	14700

Ballots pesés

Nombre	France	Espagne	Perse	Inde	Syrie	Bengale	Chine	Yapon	Canton	Tousan	Poids
35/30	8	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2625
40/30	8	1	2	1	2	1	2	1	2	1	3332
121/60	10	3	13	15	8	1	16	11	8	1	8833
30/10	8	1	2	1	2	1	2	1	2	1	8833
40/10	8	1	2	1	2	1	2	1	2	1	8833
22	21	3	16	15	16	5	24	30	31	13	14700

Ballots pesés

Nombre	France	Espagne	Perse	Inde	Syrie	Bengale	Chine	Yapon	Canton	Tousan	Poids
35/30	8	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2625
40/30	8	1	2	1	2	1	2	1	2	1	3332
121/60	10	3	13	15	8	1	16	11	8	1	8833
30/10	8	1	2	1	2	1	2	1	2	1	8833
40/10	8	1	2	1	2	1	2	1	2	1	8833
22	21	3	16	15	16	5	24	30	31	13	14700

Ballots pesés depuis le 1^{er} du mois

Ballots pesés depuis le 1^{er} du mois

Dernière Heure

BOURSE DE LONDRES

	18 mai.
Consolidés.....	90 3/8
Indes.....	102 1/2
Extérieure.....	82 3/4
Turc Unifié.....	81 1/2
Banque Ottom.....	13 7/8
Suez.....	163 1/2

LES GRÈVES DE MARSEILLE A LA CHAMBRE

Paris, 18 mai. — C'est vendredi, 10 juin, que viendra devant la Chambre la discussion des interpellations Thierry et Carnaud visant à des points de vue très différents, la situation économique et les dernières grèves de Marseille.

LA PROTESTATION DU PAPE

GRAVES ÉVENTUALITÉS

Paris, 18 mai. — On prête à M. Hubbard l'intention de déposer une demande d'interpellation sur la protestation pontificale. Signalons le bruit qui courrait à la fin de la journée que le gouvernement réclamerait un ajournement qui lui permettrait de prendre certaines mesures et de mettre la Chambre en présence d'un fait accompli.

Les délégués des groupes de gauche ont décidé de se réunir vendredi afin de communiquer à leurs groupes avant la séance les décisions qu'ils auront prises. Si la Chambre ordonne la discussion immédiate de l'interpellation, on compte que le débat occupera toute la séance. On annonce déjà l'intervention de MM. Denys Cochin, et Grousseau.

Les ministres se réuniront exceptionnellement demain à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet.

Ce conseil exceptionnel a pour objet de délibérer sur les suites qu'il convient de donner à la protestation pontificale relative au voyage du président de la République à Rome.

Rome, 18 mai. — L'Osservatore Romano déclare que la protestation du Pape publiée par un journal parisien, ne reproduit pas exactement le texte de la note envoyée à la France.

LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT

Paris, 18 mai. — La commission de l'enseignement, décidée, sur la proposition de M. Barthou, de prendre pour base de discussion du projet de loi sur l'enseignement secondaire le texte du Sénat.

Au cours de la discussion à laquelle a pris part notamment M. Carnaud, l'opinion de la majorité a paru se manifester en faveur de la limitation du nombre des élèves des petits séminaires et de l'interdiction de la préparation au baccalauréat. Plusieurs membres se déclarent partisans de l'interdiction de l'enseignement secondaire au clergé séculier ; plusieurs autres firent remarquer qu'il n'y avait pas à se presser, attendu que dès que le projet sur l'enseignement primaire serait voté par le Sénat on arriverait aussitôt ensuite au monopole de l'enseignement.

A la Chambre Italienne

